

Informations de base	
2025/0237(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la décision de la commission parlementaire
Modifications du règlement sur l'organisation commune des marchés (OCM) concernant le programme européen à destination des écoles, les interventions sectorielles, le secteur des protéines, les exigences applicables au chanvre, les normes de commercialisation, les droits à l'importation, les règles d'approvisionnement en situation de crise et les garanties Modification Règlement 2013/1308 2011/0281(COD)	
Subject 3.10 Politique et économies agricoles 3.10.01 Exploitations agricoles et agriculteurs 3.10.05 Produits animaux, en général 3.10.06 Produits végétaux en général, floriculture 3.10.12 Politique monétaire agricole, montants compensatoires	
Priorités législatives Déclaration commune 2026	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/0237(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement 2013/1308 2011/0281(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 58 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 349-p1sub1-as1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 042-p1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 043-p2
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission	AGRI/10/03690